

Observatoire de la formation

22^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires issus de la liste d'aptitude

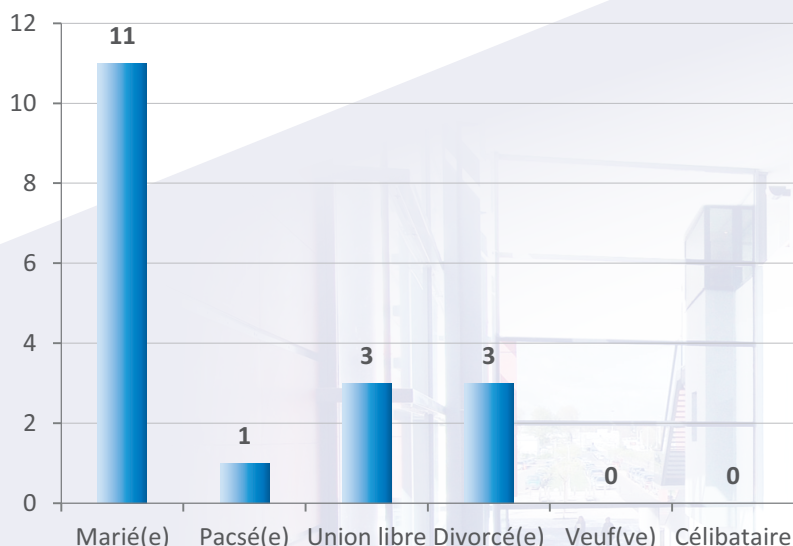
A retenir

- 18 élèves entrés en formation le 4 décembre 2017 pour une durée d'un an
- 17 hommes et 1 femme
- Un âge moyen de 48 ans
- Les principales motivations à suivre la formation de lieutenant sont utilitaires : les élèves souhaitent évoluer, monter en grade et être reconnus professionnellement.

Profil sociodémographique

La 22^{ème} promotion de lieutenants issus de la liste d'aptitude compte 18 personnes, dont 17 hommes et une femme. La moyenne d'âge s'élève à 48 ans, avec des âges s'échelonnant de 44 à 55 ans.

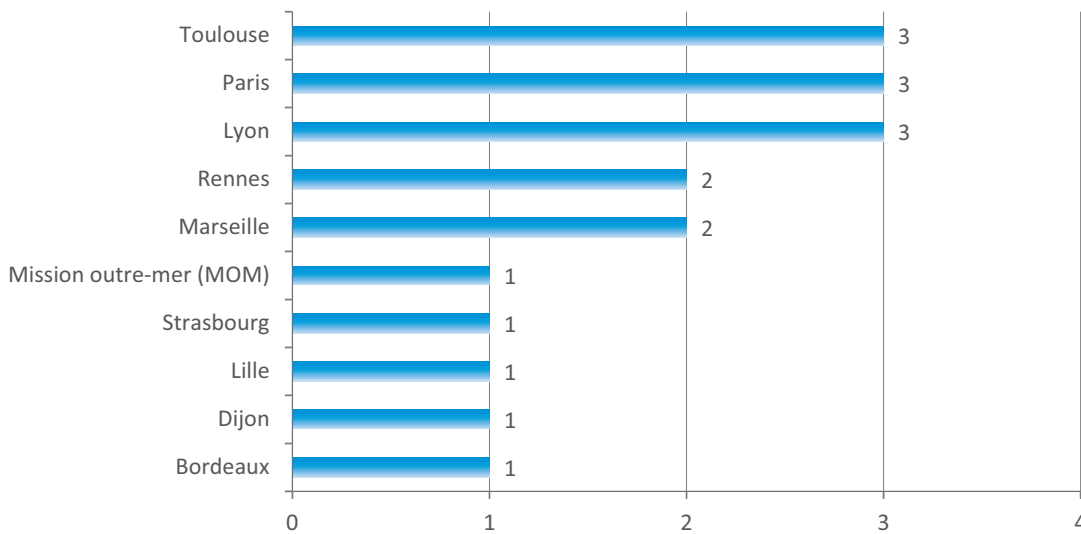
Graphique 1 : Répartition des effectifs selon la situation matrimoniale – Effectifs



Les élèves de la promotion sont très majoritairement mariés. Ce constat peut s'expliquer par la moyenne d'âge relativement élevée des élèves (48 ans).

Par ailleurs, plus des trois quarts des élèves sont parents d'au moins un enfant.

Graphique 2 : DISP d'origine des élèves - Effectifs

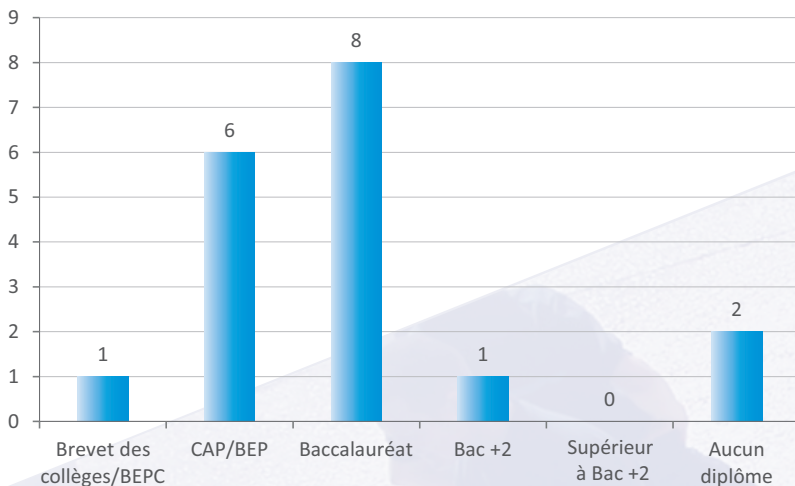


Aucun écart significatif n'apparaît dans les origines régionales des élèves dans la mesure où l'ensemble des DISP ont été citées, à des intensités comparables. Les DISP de Toulouse, Paris

et Lyon comptent chacune trois personnes et les autres provenances se distribuent presque équitablement.

Parcours scolaire et professionnel

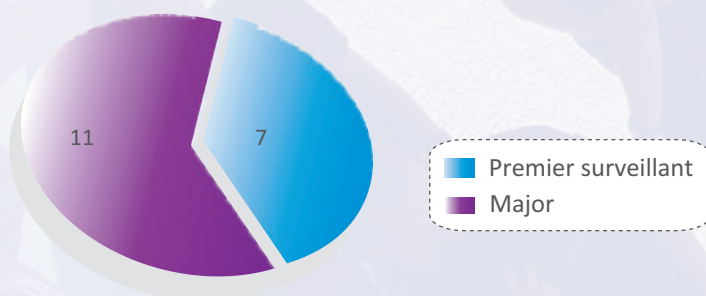
Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Les élèves issus de la liste d'aptitude ont un niveau scolaire équivalent à celui des élèves ayant passé le concours interne. 17 des 18 élèves inscrits, ont obtenu le Bac ou un diplôme inférieur. Parmi eux, 2 n'ont aucun diplôme.

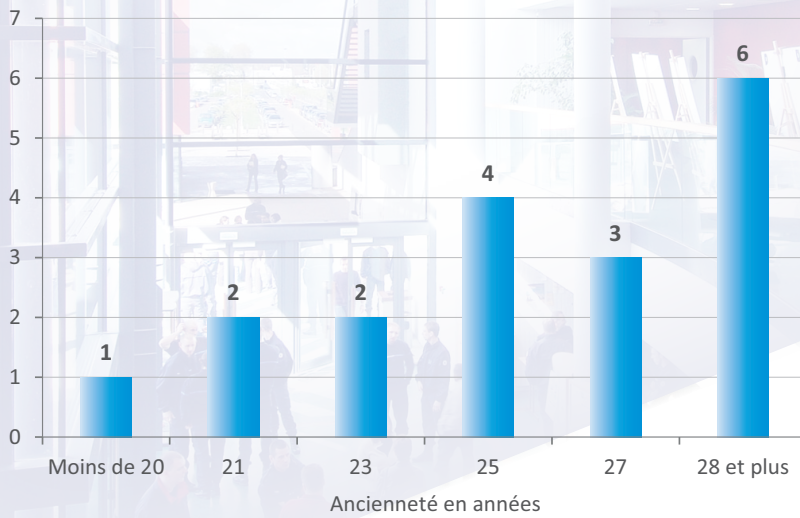
Cette caractéristique les distingue des élèves qui passent le concours externe, accessible aux titulaires d'un Bac +2. Ce n'est donc pas tant leur niveau scolaire qui leur permet de devenir lieutenant mais bien leur expérience professionnelle qui leur permet d'accéder à ce grade.

Graphique 4 : Dernier grade occupé dans l'administration pénitentiaire- Effectifs



Parmi les élèves de cette promotion, 11 étaient major et 7, premier surveillant. Cette représentation est classique des listes d'aptitude puisqu'il s'agit d'une montée en grade des personnels de surveillance ayant une certaine ancienneté dans l'administration pénitentiaire.

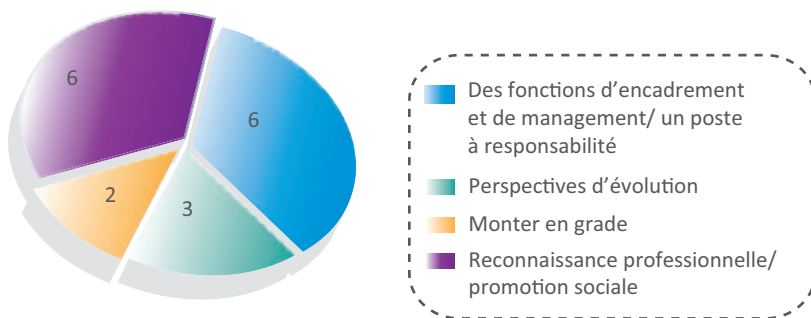
Graphique 5 : Ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire en années- Effectifs



En moyenne, les élèves comptent 26 années d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, ce qui est un peu plus que la promotion précédente où la moyenne était de 23,6 ans. Notons également que 6 personnes sur 18 ont 28 ans d'expérience et plus, alors que seulement une personne en possède moins de 20.

Motivations, attentes et perspectives professionnelles

Graphique 6 : Principale motivation à suivre la formation de lieutenant- Effectifs

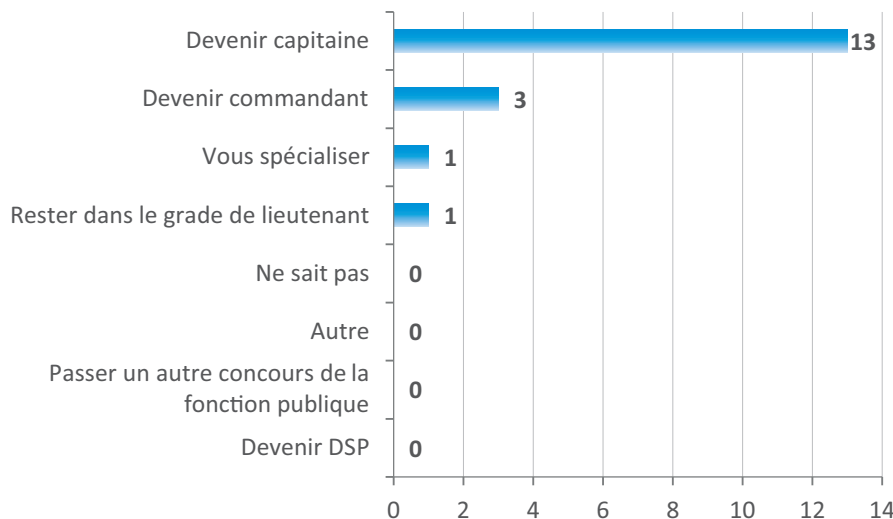


Les principales motivations à suivre la formation de lieutenant sont utilitaires. Onze élèves interrogés souhaitent évoluer, monter en grade et être reconnus professionnellement.

Pour 6 élèves, il s'agit d'une motivation professionnelle, consistant à occuper un poste à responsabilités et des fonctions d'encadrement.

En outre, 6 élèves associent leur montée en grade à un besoin de reconnaissance professionnelle et de promotion sociale. Cette progression vers un poste de lieutenant est envisagée comme une évolution logique de leur carrière.

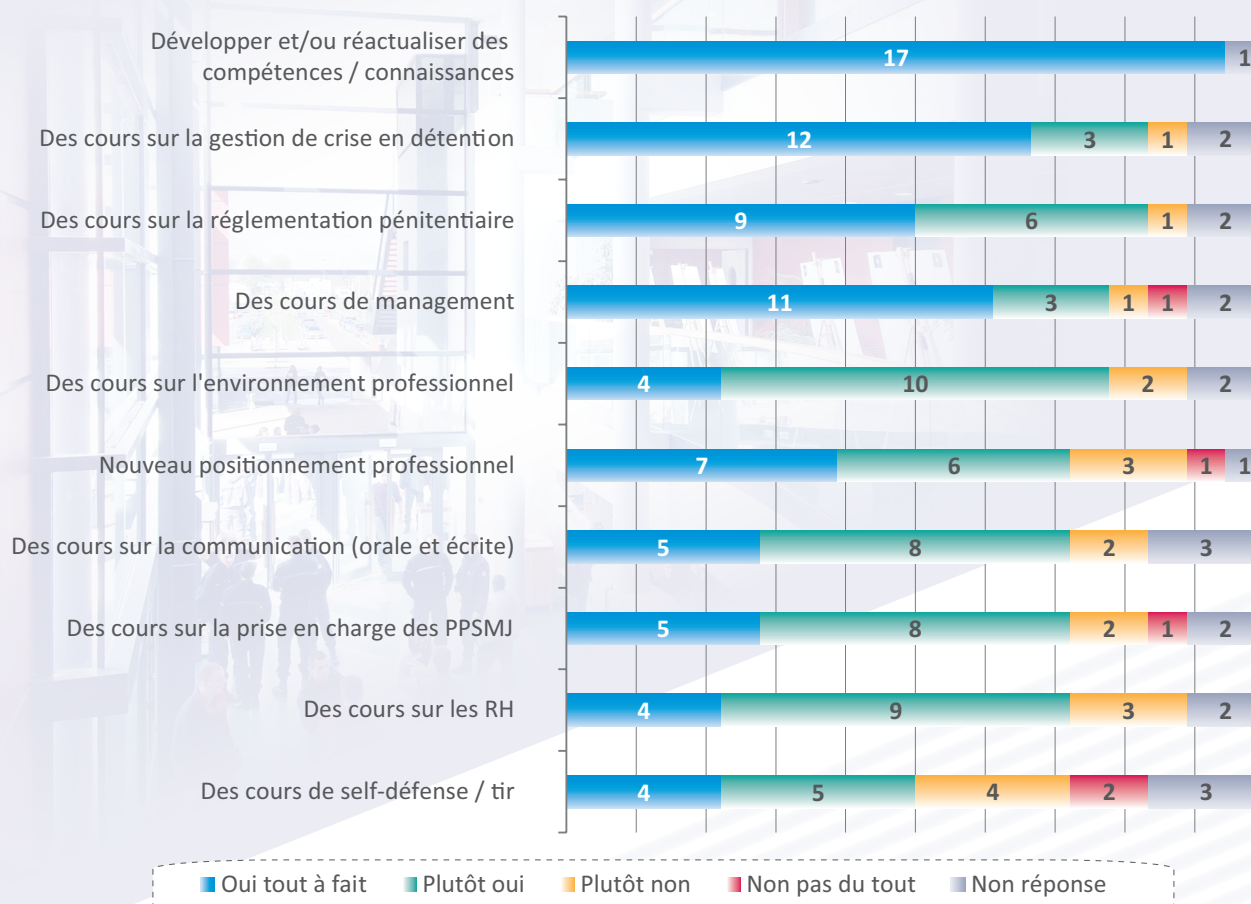
Graphique 7 : Principale perspective professionnelle - Effectifs



Devenir capitaine est la principale perspective professionnelle puisqu'elle concerne 13 élèves de la promotion. Trois autres lieutenants en formation souhaitent également monter en grade et passer commandant. Toutefois, deux élèves envisagent de garder leur grade en restant lieutenant ou en se spécialisant.

Notons qu'aucun élève ne souhaite devenir DSP, ce qui diffère des personnes ayant passé le concours (externe ou interne).

Graphique 8 : Attentes vis-à-vis de la formation – Effectifs (plusieurs réponses possibles)



Les attentes en formations sont nombreuses et variées puisque tous les items proposés aux élèves ont fait l'objet d'une majorité de réponses positives. Toutefois, quatre attentes se détachent particulièrement des autres : développer et/ou réactualiser ses compétences et ses

connaissances (17 élèves), suivre des cours sur la gestion de crise en détention, sur la réglementation pénitentiaire (15 élèves chacun) et en management (14). Les cours de self-défense et de tir sont bien moins mentionnés.

22^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires issus de la liste d'aptitude

FÉVRIER 2018

OBSERVATOIRE DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Nicolas BOUTIN, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Xavier DABADIE, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.énap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargé d'études : nicolas.boutin@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr

